

COMMUNIQUE

CREATION d'UNE FEDERATION DES ASSOCIATIONS IADE

Mardi 19 Février 2019

Le CEEIADE est par essence un comité d'entente, en l'occurrence, celui des écoles d'IADE. Dans la continuité de cette mission, le CEEIADE voudrait arriver à créer une fédération de l'ensemble des associations IADE présente en France métropolitaine et en outre-mer. Fédérer c'est unir, c'est rassembler car « *toute puissance est faible, à moins que de n'être uni* » (Jean de la Fontaine)!

Ce n'est ni dans un but hégémonique, ni dans un but concurrentiel, et encore moins pour s'attirer des honneurs que le CEEIADE voudrait voir vivre ce projet. Il s'agit avant tout de valoriser la profession IADE et de mettre en avant de façon visible, notamment lors de rencontres nationales, les travaux et recherches produits par des IADE. Pour créer cette association nous avons la volonté que chaque association adhérente y soit représentée de façon équitable et qu'il ne soit pas question de monopole.

Par ailleurs, nous avons envie, au travers de ce projet de permettre, à notre profession de se construire une image positive et cohérente au-delà d'une représentation dans les médias d'internet. Nous sommes probablement à un moment charnière dans les évolutions du système de santé et se montrer capable de s'unir pour mettre en valeur notre compétence notamment dans la recherche en soins, semble indispensable.

Nous avons pour ce projet besoin de toutes les forces vives de la profession. Nous avons également besoin de l'engagement de ceux qui localement font vivre, avec parfois beaucoup de difficultés, des associations qui méritent une visibilité nationale. Il en va, probablement, de la survie de certaines d'entre elles et, la récente disparition du CIARC le confirme bien.

Nous estimons que la légitimité d'une association ne se gagne pas que par son activité sur les réseaux sociaux, même si ce média est à exploiter. Il nous semble qu'il faille diversifier les moyens et, que l'organisation de réunion et de formations sur un mode présentiel permettraient le développement des compétences des professionnels à partir d'échanges construits.

L'universitarisation de la formation infirmière et l'intégration prochaine des écoles d'IADE à l'Université sont à ce titre un enjeu important. La réussite de cette transition passera par l'élaboration de données probantes IADE et la référencement scientifique.

Si nous voulons réellement être reconnus comme partenaire, à part entière de l'Université, il convient de nous organiser et de nous doter de structures qui répondent aux critères de reconnaissance des universités.

Ces critères reposent avant tout sur la légitimité de l'appartenance à un certain niveau académique (Master, Doctorat).

Depuis sa création, en 1993, le CEEIADE s'est engagé par des actions concrètes pour la défense de la formation et de la profession IADE.

Il reste l'interlocuteur privilégié du ministère et a participé de façon active, en étant force de proposition, à toutes les réformes des études.

La dernière, étant la plus significative, sera, nous l'espérons, à l'avenir porteuse d'un changement fondamental de la profession d'IADE. Toutefois, ce changement se prépare.

Les travaux des étudiants, grade master, commencent à obtenir une réelle reconnaissance académique. Le CEEIADE décerne, chaque année, le prix du mémoire étudiant IADE. Ces mémoires sont mis en ligne sur son site et présentés dans différents congrès. C'est ainsi que nous avons permis à d'anciens étudiants de se rendre au congrès mondial des IADE de GLASGOW en 2016 et de BUDAPEST en 2018. Cela contribue au rayonnement international de la profession et permet des échanges de pratiques avec des professionnels du monde entier.

Pour nous ce projet représente avant tout une capacité à s'écouter et à s'unir dans l'objectif de construire un socle solide afin de bâtir une fédération d'associations.